



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 22 JANVIER 2024

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos
M Sénécal - M Le Nagard

Assiste : Mme Escroignard (Comité)
M Allard (CTDAP)

Excusé :

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS



ADAMOIS OL : Mail du 22 01 24

Pris note de votre demande de modification des horaires des rencontres U10/U11 et U12/U13

ARGENTEUIL RC : Mail du 22 01 24

Pris note de l'adresse pour les plateaux : Stade du Coudray – Allée Romain Rolland à ARGENTEUIL

Entente BEAUMONT MOURS : Mail du 17 01 24

Pris note de votre information concernant la non-réception des documents du Challenge. Après vérification la commission vous informe que vous n'êtes pas centre.

CERGY PONTOISE FC : Mail du 19 01 24

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture de vos installations

DEUIL ENGHEN FC : Mail du 22 01 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 & U8/U9. La commission vous demande de préciser la raison ainsi que les dates.

FONTENAY FC : Mail du 21 01 23

Pris note de votre information concernant l'appel des feuilles de critérium U10/U11. La commission confirme la bonne réception des feuilles

GROSLAY FC : Mail du 21 01 24

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire U8

MARLY ES : Mail du 11 01 24

Pris note de votre demande de modification d'horaire des matchs de critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase, à savoir : 12h00 au lieu de 13h30. La commission donne son accord et transmet au secrétariat pour modification dans l'agenda

OSNY FC : Mail du 22 01 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un plateau en même temps que vos rencontres de critérium U10/U11

ROISSY US : Mail du 19 01 24

Pris note de votre demande de modification d'horaire des matchs de critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase, à savoir : 12h30 pour l'équipe 1 & 2 et 13h30 pour l'équipe 3. La commission donne son accord et transmet au secrétariat pour modification dans l'agenda

ST LEU FC : Mail du 18 01 24

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour non-organisation du centre n°16 du plateau U8. La commission vous précise que sur le mail reçu, le plateau n'est pas mentionné, seules les rencontres U10/U11 sont notées. De plus les clubs adverses se sont déplacés sur votre site car non prévenus également. La commission maintient l'amende

SARCELLES AAS : Mail du 22 01 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 27 01 24

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 15 01 24

Pris note de votre information concernant les rencontres de votre équipe U10 du 20 01 24

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 22 01 24

Pris note de la fermeture de vos installations jusqu'au 28 01 24



PLATEAU U6/U7 du 27 JANVIER 2024

A la suite de l'annulation des rencontres du 20 Janvier dernier, la commission reporte l'ensemble des centres du plateau U6/U7 au SAMEDI 3 FEVRIER 2024.

De ce fait le plateau U8/U9 initialement prévu le 3 Février est annulé.

2^{ème} CHALLENGE U10 & U11 du 27 Janvier 2024

ATTENTION : A la suite de l'annulation des rencontres du 20 Janvier dernier, la commission reporte les matchs des Challenges U10 & U11 au Samedi 27 Janvier 2024

La journée de critérium U10/U11 du 27 01 24 est reportée dans son intégralité au 01 06 24

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 2^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issu du 1^{er} tour

Les documents concernant l'organisation de ce 2^{ème} tour ont été envoyées par courrier postal fin décembre 2023. Le règlement peut être consulté sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 29 JANVIER 2024 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.



Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin
Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3ème Tour qui aura lieu le Samedi 23 Mars 2024

CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2013

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2014

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2015 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Pour ce 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres. Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Après vérifications administratives, les deux (2) premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le 3^{ème} tour pour arriver à 32 équipes qualifiées.

Centre 1	Argenteuil RC	Centre 2	Franconville FC	Centre 3	Deuil Enghien FC	Centre 4	St Brice FC
	Vexin AS 1		Franconville FC 3		Deuil Enghien FC 2		Fretteuse ES 1
	Beauchamp A3		Franconville FC 1		Deuil Enghien FC 3		Franconville FC 2
	Argenteuil RC 1		Eragny FC		Entente Beaumont Mours 1		Deuil Enghien FC 1
	Argenteuil RC 3		Cormeillais ACS 1		Entente SSG 4		St Brice FC 2
Centre 5	Villiers FC	Centre 6	Arnouville FAS	Centre 7	Sarcelles AAS	Centre 8	Montmorency FC
	Vauréal FCM 1		Ecouen FC 1		Sarcelles AAS 1		Auvers Ennery FC 1
	Villiers FC 2		Arnouville FAS 1		Sarcelles AAS 4		Montmorency FC 2
	Eaubonne CSM 1		Ermont AMS 1		Bezons USO 1		Entente MMB 1
	St Leu FC 1		Marly ES 1		Montmorency FC 1		Argenteuil FC 1
Centre 9	Menucourt AS	Centre 10	Roissy US	Centre 11	Montmagny FC	Centre 12	Ecouen FC
	Menucourt AS 1		Roissy US 2		Cormeillais ACS 2		Ecouen FC 4
	Cergy Pontoise FC 2		Goussainville FC 1		Bruyères Bernes USM 1		Ermont AMS 2
	Ermont ACF 2		Osny FC 1		Survilliers Avenir 1		Soisy AM FC 2
	Montmagny FC 2		Argenteuil RC 2		Montmagny FC 1		St Ouen FC 1
Centre 13	Groslay FC	Centre 14	Cergy Pontoise FC	Centre 15	Entente SSG	Centre 16	Champagne SFC
	Groslay FC 1		Cergy Pontoise 1		Entente SSG 2		Soisy AM FC 1
	Adamois OL 1		Courdimanche AS 2		Ententye SSG 1		Champagne SFC 1
	St Ouen AS 2		Viarmes Asnieres OL 1		St Leu FC 3		Sarcelles AAS 3
	St Ouen AS 3		Fosses UF 1		Argenteuil FC 2		Sarcelles AAS 2



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2012

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Après vérifications administratives, les deux (2) premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le 3^{ème} tour pour arriver à 32 équipes qualifiées.

Centre 1	Herblay ES	Centre 2	Cosmo Taverny	Centre 3	Ermont ACF	Centre 4	Persan US
	Menucourt AS 1		Cosmo Taverny 2		Entente MMB 2		Persan US 1
	St Brice FC 1		Franconville FC 2		Jouy FC 1		Ecouen FC 1
	ES Herblay 1		Eragny FC 1		Gonesse RC `3		Sarcelles AAS 2
	Bezons USO 1		St Leu FC 2		Ermont ACF 1		Sarcelles AAS 3
Centre 5	Cormeillais ACS	Centre 6	St Ouen AS	Centre 7	Argenteuil FC	Centre 8	Goussainville FC
	St Brice FC 2		St Ouen AS 1		Sarcelles AAS 4		Entente SSG 3
	St Brice FC 3		St Ouen AS 2		Sarcelles AAS 1		Goussainville FC 2
	Cormeillais ACS 2		Deuil Enghien FC 1		Argenteuil FC 1		Villiers FC 2
	Eaubonne CSM 1		Entente SSG 1		Beauchamp AS 1		Ecouen FC 3
Centre 9	Soisy AM FC	Centre 10	St Prix ES	Centre 11	Jouy FC	Centre 12	Ezanville US
	Soisy AM FC 3		Cosmo Taverny 1		Viarmes Asnières OL 1		Cergy Pontoise FC 2
	Soisy AM FC 2		St Prix ES 1		Jouy FC 3		Cergy Pontoise FC 1
	Entente Beaumont Mours 1		Groslay FC 1		Cergy Pontoise FC 3		Ezanville US 1
	Goussainville FC 1		Argenteuil FC 3		Eragny AS 3		St Ouen FC
Centre 13	Marly la Ville ES	Centre 14	Ermont AMS	Centre 15	Gonesse RC	Centre 16	Vauréal FCM
	Argenteuil RC 1		Ermont AMS 1		Gonesse RC 1		Deuil Enghien FC 2
	Argenteuil RC 3		Montmorency FC 1		Arnouville FAS 1		Beauchamp AS 2
	Marly ES 1		Villiers FC 1		Franconville FC 1		Argenteuil RC 2
	Soisy AM FC 1		Cormeillais ACS 1		Osny FC 3		Vauréal FCM 1

AUDITION

Critérium U11 Avenir

Pour le club de **VILLIERS FC**,

- **M Seydou DEMBELE** – Responsable de la catégorie U11 - Licence n° 2 543 521 628

Après audition de l'éducateur présent, la commission lui donne les conseils d'usage sur la rédaction de la FMI et rappelle les critères obligatoires du critérium Avenir.



ATTENTION : A la suite l'annulation des rencontres du 20 Janvier dernier, la commission reporte les matchs les 2 centre de la Coupe du Comité U12 au Samedi 27 Janvier 2024

2^{ème} TOUR COUPE DU COMITE U12 du 27 Janvier 2024

Le centre suivant qui n'a pu avoir lieu le 13 janvier dernier est reporté au Samedi 20 Janvier 2024, et transféré à ECOUEN FC

Centre 11	ECOUEN FC
Fontenay FC 1	
Montmagny FC 1	
Ecouen FC 1	
Persan US 2	

1^{er} TOUR FESTIVAL U13 du 27 Janvier 2024

Le centre suivant qui n'a pu avoir lieu le 13 janvier dernier est reporté au Samedi 20 Janvier 2024, et transféré à ECOUEN FC

Centre 17	ECOUEN FC
Fosses UF 1	
Ecouen FC 2	
Bezons USO 3	
Fontenay FC 1	

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU FESTIVAL FOOT U13

Centre n°2 à JOUY FC : La page récapitulative avec tous les résultats des matchs

Centre n° 5 à CHAMPAGNE SFC

Centre n° 18 au COSMO TAVERNY : feuille de jonglerie de NEUVILLE AS

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU COMITE U12

Centre n° 6 à ERMONT AMS

Centre n° 10 à ARGENTEUIL RC

Centre n° 15 à SOISY AM FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CENTRES COUPE DU FESTIVAL FOOT U13

Centre n° 8 à DEUI ENGHEN FC

Centre n° 11 à MONTSOULT BAILLET US

Centre n° 16 à ERAGNY FC

Centre n° 20 0 GONESSE RC

Centre n° 27 à CORMEILLAIS ACS



APPEL A CANDIDATURE

La commission est à la recherche de clubs qui souhaiteraient organiser les compétitions ci-dessous :

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le Samedi 5 Avril 2024

Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le Samedi 27 Avril 2024

Finale Départementale de la Coupe U12 le Mercredi 8 Mai 2024

Journée Nationale U6 & U7 le Samedi 8 Juin 2024

Merci d'envoyer un mail à la commission Foot Animation

MATCHS REMIS AU 1^{er} JUIN 2024

CRITERIUM U12/U13

A la suite du report du centre n° 11 de la Coupe du Comité U12 et du centre n° 17 du Festival Foot U13, les matchs de critérium suivants des équipes concernées sont reportés :

BRUYERES BERNES USM 1 & 2 vs FONTENAY FC 1 & 2 : matchs n° 27809395 & 27809440

MONTIGNY FC 2 vs MONTMAGNY FC 2 : match n° 27814379

VILLIERS FC 5 vs PERSAN US 4 : match n° 27815292

JOUY FC 2 vs BEZONS USO 3 : match n° 27814680

FOSES UF 1 vs DEUIL ENGHIEU FC 4 : match n° 27810401

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 16 12 23

BEZONS USO : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 2 à ARGENTEUIL FC

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau U6/U7 du centre n° 6 à BOUFFEMONT ACF

PARMAIN AC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 6 à BOUFFEMONT ACF

MARCOUVILLE CITY CPA : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 8 à MARCOUVILLE CITY

ECOUEU FC : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 9 à ECOUEU FC

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 11 à ERMONT AMS



ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U6/U7 des clubs d'ARGENTEUIL RC – BEZONS USO & CERGY PONTOISE FC sur centre n° 20 à ARGENTEUIL RC

BEZONS USO : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 20 à ARGENTEUIL RC

CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 20 à ARGENTEUIL RC

SARCELLES AAS : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U6/U7 des clubs de SARCELLES AAS & EAUBONNE CSM sur centre n° 22 à SARCELLES AAS

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 à SARCELLES AAS

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 23 à SOISY AM FC

ST LEU FC : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U6/U7 des clubs de ST LEU FC ES HERBLAY & FRANCONVILLE FC sur centre n° 24 à ST LEU FC

MONTSOULT BAILLET US : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 27 au THILLAY ESM

ST BRICE FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 27 au THILLAY ESM

VAUREAL FCM : 1^{er} appel feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U6/U7 des clubs de VAUREAL FCM & ERAGNY FC sur centre n° 28 à VAUREAL FCM

ERAGNY FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 28 à ERAGNY FC

PLATEAU U8 NIVEAU 2 DU 09 12 23

BEAUCHAMP AS : 1^{er} appel de la feuille de présence des joueurs U8 niveau 2 des clubs d'ERAGNY FC & DOMONT FC centre n° 1 à BEAUCHAMP AS

ERAGNY FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 1 à BEAUCHAMP AS

DOMONT FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 1 à BEAUCHAMP AS

FOSES UF : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 5 à ECOUEN FC

GOUSSAINVILLE FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 9 à GONESSE RC

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel de la feuille récapitulative de plateau U8 niveau 2 - centre n° 9 à MONTMORENCY FC

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel de la feuille récapitulative de plateau U8 niveau 2 - centre n° 14 à OSNY FC

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U8 niveau 2 des clubs de la PONTOISIENNE JS - MARCOUVILLE CITY CPA & ST OUEN AS sur centre n° 15 à PONTOISIENNE JS

MARCOUVILLE CITY CPA : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 15 à PONTOISIENNE JS

ST OUEN AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 15 à PONTOISIENNE JS

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 16 à ARGENTEUIL RC



BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U8 niveau 2 sur centre n° 17 à Entente SSG

PLATEAU U9 NIVEAU 2 DU 09 12 23

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 4 à CERGY PONTOISE FC

PERSAN US : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 6 à Entente BEAUMONT MOURS

ERMONT ACF : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 7 à Entente MMB

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 8 à ES HEBLAY

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 8 à ES HEBLAY

FRANCONVILLE FC : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la FRANCONVILLE FC – BEZONS USO & GAFEPB sur centre n° 9 à FRANCONVILLE FC

MARCOUVILLE CITY CPA : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la MARCOUVILLE CITY CPA - FRANCONVILLE FC & JOUY FC sur centre n° 11 à MARCOUVILLE CITY CPA

MONTSOULT BAILLET US : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la MONTSOULT BAILLET US & GARGES FCM sur centre n° 14 à MONTSOULT BAILLET US

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la PUISEUX LOUVRES FC & GONESSE RC sur centre n° 16 à PUISEUX LOUVRES FC

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la CHAMPAGNE SFC - CHAUMONTEL LUZARCHES AS - PARMAIN AC - PRESLES USL – SOISY AM FC & VEMARS ST WITZ sur centre n° 17 à CHAMPAGNE SFC

ST OUEN AS : 1^{er} appel de la feuille récapitulative du plateau et feuille de présence des joueurs U9 niveau 2 des clubs de la ST OUEN AS & VAUREAL FCM sur centre n° 18 à ST OUEN AS

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos joueurs U9 niveau 2 sur centre n° 19 à ST PRIX ES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10 Avenir

GONESSE RC : 1^{er} appel de feuille de match n° 27082728 du 13 01 24 – critérium U10 Avenir contre GOUSSAINVILLE FC 22

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U6/U7 DU 02 12 3

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 12 à ERMONT AMS



2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10/U11

VEMARS ST WITZ FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27374289 & 27368712 du 13 01 24 – critérium U10/U11 contre VILLIERS FC 7 & 8

AMENDE

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 5 du 02 12 23 à BRUYERES BERNES USM

Amende : 30€

ECOUEEN FC : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 10 du 02 12 23 à EAUBONNE CSM

Amende : 30€

MARCOUVILLE CITY : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 15 du 02 12 23 à FRANCONVILLE FC

Amende : 30€

PONTOISIENNE JS : Non réception après 2 relances de feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 du 02 12 23 à PONTOISIENNE JS

Amende : 30€ x 2 = 60€

VAUREAL FCM : Non réception après 2 relances de feuille récapitulative de plateau et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 22 du 02 12 23 à PONTOISIENNE JS

Amende : 30€

FRANCONVILLE FC : Non réception après 2 relances de feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 du 02 12 23 à ST BRICE FC

Amende : 30€

VEMARS ST WITZ FC : Non réception après 2 relances de feuille récapitulative de plateau et feuilles de présence des joueurs U6/U7 des clubs de VEMARS ST WITZ FC – SOISY AM sur centre n° 26 du 02 12 23 à VEMARS ST WITZ FC

Amende : 30€ x 3 = 90€

SOISY AM FC : Non réception après 2 relances de feuille récapitulative de présence de vos joueurs U6/U7 des clubs de sur centre n° 26 du 02 12 23 à VEMARS ST WITZ FC

Amende : 30€

PRESLES USL : Absence club sur centre n° 27 du plateau U6/U7 du 16 12 23 au THILLAY ESM

Amende : 50€

FONTENAY FC : Absence club sur centre n° 14 du plateau U6/U7 du 16 12 23 à GONESSE RC

Amende : 50€

COSMO TAVERNY : Absence club sur centre n° 23 du plateau U6/U7 du 16 12 23 à SOISY AM FC

Amende : 50€



Entente BEAUMONT MOURS : Absence club sur centre n° 2 du plateau U8 Niveau 2 du 09 12 23 à BRUYERES BERNES
USM

Amende : 50€

JOUY FC : Absence club sur centre n° 13 du plateau U8 Niveau 2 du 09 12 23 à NEUVILLE AS

Amende : 50€

Prochaine Réunion LUNDI 27 JANVIER 2024